

Manifestations 2008 sur Villandry

14 décembre

Noël Ensemble, 19h00, place de l'église, Villandry Village

18 décembre

Spectacle de Noël avec apéritif dinatoire, APEEV

24 décembre

Messe de Noël, Eglise St Etienne de Villandry

9 février

Loto des AFN

24 février

Bal de Printemps en matinée, à Savonnières, AFN

1 mars

Soirée andalouse, Villandry Village

19 mars

Salle des Fêtes 18h30, audition clarinettes/flûtes

29 mars

Loto de l'APEEV

27 avril

Villandry raid découverte, Villandry Village

31 mai, 1er et 2 juin

« Rendez-vous aux Jardins », Château de Villandry

5 juin

Les Musicales, maison de la Confluence, 20h30, Villandry

7 juin

Les Musicales, l'Orangerie du Château de Villandry, 20h30

8 juin

Vide grenier, APEEV

20 juin

Inauguration du Jardin du Soleil, Château de Villandry

27 juin

Fête de l'école, APEEV

4 et 5 juillet

Nuits des Mille Feux, Château de Villandry

5 et 6 juillet

Marché des 4 saisons, Villandry Village

6 juillet

Brocante de l'APCV

20 et 21 septembre

Journées Européennes du Patrimoine, Château de Villandry

27 et 28 septembre

Journées du Potager, Château de Villandry

...

le Colombien

2007

n°14

LE MAGAZINE
DE LA COMMUNE
DE VILLANDRY



Le jardin du soleil sera la grande nouveauté de l'été 2008 au château...
Événements culturels ou associatifs passés et à venir...
Signature du contrat de Pays...
Meilleurs vœux 2008 !

L'équipe municipale
vous présente
ses meilleurs vœux
pour la nouvelle année !

Le Maire, les Conseillers Municipaux
et les employés de la commune seront
heureux de vous recevoir :

Le 5 janvier 2008
à la salle des fêtes de Villandry...
à partir de 19h00.

La cérémonie des vœux sera suivie
traditionnellement d'un buffet
campagnard

Venez nombreux pour
ce moment convivial !

Bricoleurs et jardiniers...

Rappel : les travaux susceptibles de
provoquer une gêne au voisinage ne
peuvent être effectués que dans les
plages ci-après :

- les jours ouvrables
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis
de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés
de 10h à 12h

Feux autorisés
jusqu'au 14 mars (arrêté)

MAIRIE

2, rue Munat, 37510 Villandry
Tél. 02 47 50 02 08
Fax 02 47 50 00 90
Ouvert du lundi au vendredi
de 15 h à 19 h

web :

www.villandry.fr

"Le Colombien" Magazine de
la Commune de Villandry.
Réalisé par les élus de la
Commission Communication,
Eric Gaudouin, Serge Boivin,
Bernadette Béraudy, Pascal
Mercier, Jean-Michel Guilgué
et Jérôme Crochet.

Impression :
Gibert & Clarey - Chambray
tiré à 700 ex.
© Reproduction interdite
sans accord préalable.
12/2007

Contact :
Mairie de Villandry
Commission Communication,
2 rue de Munat,
37510 Villandry.

Plaisir et nostalgie

C'est pour moi, à chaque fois, un privilège et un réel plaisir de tourner, en
avant première, les pages du futur bulletin municipal,
pour dernières corrections avant mise sous presse.
Il est le fruit d'un travail d'équipe, maintenant bien rodé,
après 7 ans d'exercice et 14 bulletins.

Deux fois par an, cette équipe est partie glaner les nouvelles des
associations toujours très présentes sur notre commune.
Elle a également, à chaque fois, recensé les différents projets communaux
et leur état d'avancement afin de vous les présenter.

Nous avons toujours voulu vous donner une information
la plus objective et complète sur la vie de votre commune.
J'ai été très heureux de conduire cette commission communication :
une équipe que j'ai trouvé motivée, imaginative et dévouée.
Merci à Bernadette, Jérôme, Serge, Pascal et Jean-michel.

Mais c'est avec un brin de nostalgie que je consulte les pages
de ce bulletin municipal qui sera le dernier avant renouvellement
des élus en Mars 2008. Nous sommes en effet proches des élections et
notre devoir de réserve a conduit le Maire à ne pas vouloir s'exprimer
au travers du traditionnel "mot du Maire".

Je souhaite de tout cœur bonne chance à la future équipe municipale
qui sortira des urnes, et qui aura en charge la conduite
de notre collectivité de colombiens.

Mes meilleurs vœux à toutes, à tous, et ...à Villandry,
pour cette nouvelle année 2008 qui se présente.

Eric Gaudouin



Téléthon 2007

Le 8 décembre dernier, à l'initiative de la municipalité et des associations Villandry Village,
les Pompiers, l'APEEV, Star Trek, et Les Crécelles, la manifestation organisée à la salle
associative a attiré un assez grand nombre de Colombiens et de voisins, malgré la pluie ! Elle
a permis de recueillir 550 € qui ont été intégralement versés au Téléthon.



dessin : caraman

Portage des repas à domicile

Lorsqu'il devient difficile d'aller
faire ses courses tous les jours
et préparer des plats équilibrés
ou adaptés sérieusement à
son état de santé, le portage
à domicile des repas créés
par des professionnels de
la restauration est la bonne
solution. C'est un service qui
est de plus en plus apprécié.

Le fournisseur, l'entreprise
Val de France propose chaque
jour deux menus au choix.
Les repas comprennent un
potage, une entrée, un plat
principal, un fromage avec du
pain et un dessert.
Ce service peut être régulier
ou seulement occasionnel.

Menu au choix A et B :
6.31 euros

Menu régime sans sel ou
sans sucre :
6.64 euros

Le menu est livré la veille
pour le lendemain

Pour des renseignements plus
précis, contactez :
Madame Marais,
en Mairie de Savonnières,
le lundi de 14h30 à 15h30.
Tél. : 02.47.43.53.63

LES SAPEURS POMPIERS



L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS et sa section de Jeunes Sapeurs Pompiers (J.S.P.)

Elle a recruté 5 jeunes à la journée des associations :
HUCK Nina, DELUGRE Raphaël, POUVRAULT Lucas, LANDAIS Antoine,
VERGNOLLE Baptiste.

La section des Jeunes sapeurs pompiers se compose de 14 jeunes de 11 à 16 ans.

Cette section s'est distinguée dans différentes disciplines sportives pendant la saison
2006- 2007 :

Pour la saison des cross 2006-2007, 30 coupes ont été gagnées en 6 catégories pour
8 cross départementaux.

Benjamin : 1 coupe, cadet : 8 coupes, junior féminine : 5 coupes, junior masculin :
5 coupes, senior féminine : 5 coupes, senior masculin : 6 coupes.

Tous ont été sélectionnés pour le cross régional et national.

Le centre a participé au concours départemental d'athlétisme le 22 avril 2007 au stade
de Grandmont,
Voici les résultats :

En athlétisme :

Senior garçon : médaille de bronze au demi fond
Vétéran : médaille d'or au saut en hauteur

Parcours sportif du sapeur pompier :

Minime fille termine 5ème
Cadet termine 5ème
Junior féminine médaille d'argent
Senior féminine termine 5ème

Les athlètes qui ont gagné une médaille et sont arrivés dans les 5 premiers au parcours
sportif ont été sélectionnés pour le concours régional à SAINT GRATIEN (95)

Le parcours sportif du sapeur pompier :

Junior féminine termine 4ème et se sélectionne pour le national.

Le centre de secours du Bec du Cher est constitué de 15 sapeurs pompiers volontaires
dont 2 femmes. Le centre a effectué environ 90 interventions en secours à personnes,
opérations diverses et feux.

Pour assurer le bon fonctionnement et maintenir les compétences, le personnel a
effectué un certain nombre d'heures de stage et recyclage.

Le centre de secours va organiser 2 sessions de secourisme au cours de l'année 2008
La première session aura lieu fin du premier trimestre et la deuxième au cours du
quatrième trimestre.
Les cours se déroulent le soir à partir de 19H30 au centre.

Pour tous renseignements et inscriptions, prendre contact auprès des sapeurs pompiers
ou en téléphonant au 0247931395 le soir ou au 0699452589.

PERSONNES À CONTACTER :

- Le chef de centre : Sergent VALIER-BRASIER Laurent au 06 27 86 50 53
- Le président de l'amicale : Sergent/chef GIRARD Alain au 06 99 45 25 89
- Le responsable des J.S.P. : Caporal CARTRAUD Sophie au 06 16 91 22 67

VILLANDRY VILLAGE

Toute l'équipe de Villandry Village
 vous souhaite une très belle année 2008.
 Demandez le programme !

Samedi 1^{er} mars, salle polyvalente

Soirée Andalouse

Paëlla géante, rythmes endiablés !
 en partenariat avec la MJC de Ballan
 contact sur notre site ou 02 47 67 69 63

Dimanche 27 avril, un grand bol d'air...

Villandry Raid DÉCOUVERTE

Circuits VTT, pédestre et orientation
 Parcourez notre belle campagne !

Samedi 5 et dimanche 6 juillet,

LES 4 SAISONS DE VILLANDRY

Samedi soir : Marché nocturne & dîner champêtre

Concerts, 1000 jeux...

Dimanche : marché des 4 saisons, animations

Brocante de l'APCV

En projet :

Tournoi Wii & soirée ados

D'jeun's, contactez nous pour organiser !

Ciné Soirée

Tontons flingueurs

Un repas à thème, costumé
 animation autour d'un grand classique.

Contact : www.villandryvillage.com

SÉANCE DU 26 JUIN 2007

• Modifications de l'effectif communal :

- Afin d'assurer l'entretien de la 6ème classe ouverte à compter de la rentrée de septembre 2007, le conseil modifie le tableau de l'effectif communal en supprimant l'emploi à temps non complet d'agent d'entretien contractuel créé le 23 octobre 2003 à raison de 7 h 30 hebdomadaires, et en créant un emploi contractuel à temps non complet d'agent technique 2ème classe à raison de 10 h 30 hebdomadaires.

- En raison de l'augmentation des inscriptions au restaurant scolaire pour la rentrée de septembre, et afin d'assurer une aide au service des repas et à la surveillance des élèves entre 12 heures et 13 h 30, le conseil décide de créer un poste d'adjoint technique contractuel 2ème classe à raison de 6 h hebdomadaires.

• Restaurant scolaire :

- Reconstitution du contrat de fourniture des repas au restaurant scolaire et au centre de loisirs proposé par la société SODEXHO aux montants de :

- Maternelle : 2,106 € TTC

- Primaire : 2,275 € TTC

- Adultes : 2,545 € TTC

- Prix du repas : ayant pris connaissance du bilan 2006 qui fait apparaître un déficit de 24 303,56 € (1,50 € par repas) sans compter les frais de fonctionnement du bâtiment, le conseil procède à la réévaluation annuelle du prix des tickets repas et fixe les tarifs suivants pour l'année scolaire 2007-2008 :

- Tarif commune maternelle : 2,85 €

- Tarif commune primaire : 2,91 €

- Tarif hors commune : 3,54 €

- Tarif adulte : 4,40 €.

• Assainissement eaux usées :

- Adoption de l'avant projet d'extension du réseau eaux usées estimé à 450 000 € HT et sollicitation de subventions auprès du Conseil Général d'Indre et Loire ainsi que de l'Agence de l'eau Loire Bretagne.

- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif des eaux usées de l'année 2006.

• **Syndicat intercommunal d'électricité** : le conseil, après avoir pris acte de la dissolution du syndicat intercommunal d'électrification d'Azay le Rideau, décide le rattachement de Villandry au Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre et Loire en tant que commune isolée et désigne M. Jean Marie METAIS en qualité de délégué titulaire et M. Michel JEAN en qualité de délégué suppléant.

• **SAFER** : la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural pouvant informer le Maire des déclarations d'aliéner portant sur des biens situés sur le territoire communal après accord du conseil, ce dernier affirme son souhait de recevoir les informations concernant la commune de Villandry.

• **Contrats d'assurances** : lancement d'une consultation par procédure adaptée auprès de sociétés d'assurances pour revue des différents contrats de la commune.

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2007

• **Personnel communal** : Considérant la forte augmentation de la moyenne journalière des enfants prenant leur repas au restaurant scolaire (130 sur 147) et la nécessité d'augmenter le temps de travail de l'agent chargé de la surveillance des élèves et de l'aide à la préparation des repas, le conseil supprime l'emploi d'adjoint technique 2ème classe contractuel à temps non complet créé par délibération du 26 juin 2007 pour une durée de 10 h 30 hebdomadaires, et décide de créer un emploi d'adjoint technique 2ème classe contractuel à temps non complet pour une durée de 12 h hebdomadaires à dater du 1er octobre 2007.

• **Réforme des permis de construire** : vu le rapport du maire sur la réforme applicable au permis de construire et autres autorisations d'urbanisme, le conseil lui donne délégation pour signer la convention entre l'Etat et la Commune et décide de maintenir le régime de la déclaration préalable pour les demandes de clôture sur l'ensemble du territoire communal.

• **Budget communal et service d'assainissement 2007**: décisions modificatives par le conseil pour ouverture et virement de crédits du fait d'ajustements budgétaires nécessaires.

• **Contrats d'assurances** : suite à la consultation par procédure adaptée auprès de 4 sociétés d'assurances pour révision des contrats de la commune en cours, le conseil autorise le maire à signer les contrats avec la société GROUPAMA.

• **Parc Naturel Régional** : La charte constitutive du P.N.R. arrivant à échéance le 30 mai 2008, le projet de charte révisée 2008-2020 du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine a été soumis à enquête publique du 19 février au 23 mars 2007 et doit recueillir l'avis des communes membres ; après en avoir délibéré, le conseil adopte le projet de charte révisée et décide d'adhérer au syndicat mixte de gestion du P.N.R.

• **Routes départementales - classement** : le département souhaitant modifier le classement de la route départementale n° 121 à partir de l'église jusqu'à son intersection avec la RD7 au rond point ouest, le conseil :

- Propose de déclasser la route départementale n° 121, de son intersection avec la RD7 et celle de la «rue Emile PELTIER»,

- Propose au conseil général de classer en route départementale n° 121 la «rue Emile PELTIER» de son intersection avec la «rue de la Mairie» jusqu'à celle de la «rue du Commerce» et la «rue du Commerce» de son intersection avec la «rue Emile PELTIER» jusqu'à celle de la route départementale 7.

- La «rue de la Mairie» sera reclassée dans la voirie communale, de son intersection avec la départementale n° 7 jusqu'à celle de la «rue Emile PELTIER», après décision du conseil général.

SÉANCE DU 12 OCTOBRE 2007

• **Personnel communal** : dans le but d'assurer le remplacement suite à l'arrêt maladie de l'agent en poste, le conseil décide de créer un poste d'agent spécialisé Ecoles Maternelles 2ème classe à compter du 8 octobre 2007 et de pourvoir ce poste pour une durée de trois mois maximum, susceptible d'être renouvelé une fois pour la même durée si nécessaire.

• **Droit de préemption - Réunion à huis clos** : Monsieur le Maire a été saisi d'une déclaration d'intention d'aliéner de l'immeuble cadastré AI 295 qui comprend une maison d'habitation et un commerce de vente de produits de boulangerie, pâtisserie et de petite épicerie et porte à la connaissance du Conseil municipal les éléments en sa possession en ce qui concerne ce bâtiment :

- Une réflexion avait été menée en 1999 pour acquérir cet ensemble immobilier à l'effet d'y implanter le commerce de vente d'épicerie qui venait de fermer. Un espace complémentaire permettait le développement de commerce ou de services de proximité, nécessaires à la vitalité du village. Ce projet n'a pu aboutir en raison du prix de vente trop élevé.

- Le nouvel acquéreur a loué un emplacement destiné à la vente de produits de Boulangerie - Pâtisserie.

- Le projet d'aménagement de la Départementale 7 et le projet de plan de circulation sont en cours.

- En raison de sa situation, outre le maintien de la vente de produits de boulangerie - pâtisserie, l'espace complémentaire permet, avec son double accès rue du bocage et rue principale, une restructuration du village en aménageant un espace piétonnier et touristique vers l'Eglise et la Maison de la Confluence (ancien presbytère restauré) et le Centre Bourg.

- La Commune, ne possédant plus la compétence économique, a saisi la Communauté de communes, pour maintenir le point de vente de produits de boulangerie et développer d'autres commerces ou services.

Après consultation du Président de la Communauté de communes, il ressort,

- Que la vente du fond de commerce a été réalisée avant celle de l'immeuble,

- Que l'acquéreur et le vendeur se sont engagés à maintenir le commerce actuel et à le valoriser,

- En conséquence, le droit de préemption urbain ne peut être exercé pour organiser le maintien d'une activité économique.

Le Conseil après avoir pris connaissance, de la déclaration d'intention d'aliéner, adressée par Maîtres NEEL et GESBERT, notaires associés à Cormery (37) ; des courriers de Messieurs HUCHET Jean-Marc, vendeur et ROUSSEAU Sylvain, gérant de la SARL Le Vert Galand, demande, dans le cas où la transaction se réaliserait :

- que l'engagement de pérenniser l'activité de boulangerie figure expressément dans l'acte de vente,

- que cet engagement soit repris dans le bail d'exploitation.

Dates des élections municipales et cantonales :

9 et 16 mars

Les 2 élections auront lieu au bureau de vote habituel, salle associative de Villandry

RENDEZ-VOUS EN CONFLUENCE :

Les Musicales, du 1^{er} au 7 juin 2008



DIMANCHE 1^{ER} JUIN - 15H

Ballan-Miré - Centre animation de la Haye
 Journée Spéciale enfants
 École de Musique de la Confluence
 Maîtrise du Conservatoire
 Chorale enfants Florilège

JEUDI 5 JUIN - 20H30

Villandry - Maison de la Confluence
 OR NOTES BRASS

LUNDI 2 JUIN - 19H30

Église de Berthenay
 Chorale du Florilège

VENDREDI 6 JUIN - 20H30

Église de Savonnières
 Carte blanche au Conservatoire
 et
 Ensemble Erik Satie (chœur)

MARDI 3 JUIN - 20H30

Église de Druye
 Carte blanche au Conservatoire
 et
 Trio de chambre (piano, hautbois, alto)

SAMEDI 7 JUIN - 20H30

Orangerie du Château de Villandry
 Marimba S. Courteau
 et
 Duo Perry Boulanger
 (programme Aragon)

Programme sous réserve de modifications



TRAITEMENT DES EAUX USÉES STATION "DEBOUT"

Dans notre dernier numéro du Colombien (n°13), nous vous avons présenté de manière détaillée le fonctionnement de notre future station d'épuration et nous vous avons fait part des difficultés rencontrées lors des premiers travaux de fondations. Après un décalage de près de trois mois, les travaux avaient repris régulièrement au moment de cette dernière parution.



Qu'en est-il à ce jour ?...

Les soucis initiaux sont désormais oubliés et l'avancement du chantier est depuis juin conforme au plan de charge prévu. Les « rondeurs » du bassin d'aération, du clarificateur et du silo de stockage des boues se sont progressivement mais discrètement inscrites dans le paysage de l'entrée ouest de notre commune. Le local technique paraît quelque peu « dégingandé » sur les pilotis destinés à le mettre hors de portée d'un niveau de plus haute crue et qui attendent d'être masqués en grande partie par le remblai final à venir...

L'ensemble de ces éléments principaux et des ouvrages annexes est désormais en place et donne une vision précise de ce que sera notre station, les travaux se poursuivant avec les finitions nécessaires et l'installation des équipements techniques.

Côté délais, la sérénité est là aussi à l'ordre du jour et les travaux de maîtrise d'œuvre seront terminés à mi décembre, permettant la livraison de la station.

Sa mise en route sera réalisée au cours de la première quinzaine de janvier 2008 : cette opération consistera à déconnecter le point d'arrivée du réseau collectif de collecte des eaux usées qui aboutit actuellement au lagunage pour le connecter au point d'alimentation de la filière eau de la station.

Cette mise en route technique ouvrira dès lors une période d'observation de deux mois, nécessaire pour affiner les paramétrages et réglages garantissant un bon fonctionnement d'ensemble et le respect des normes techniques et environnementales (analyse des effluents etc...). A son issue, les conditions de l'exploitation normale et définitive de la station de Villandry seront réunies.

En parallèle, la lagune demeurera au repos et la commune a dorénavant déjà engagé la réflexion préalable en vue de son assèchement progressif, puis de l'enlèvement des boues résiduelles pour prise en charge selon le plan d'épandage communal. Le remblaiement final de la lagune devrait dès lors intervenir sur la fin 2008.



ÉCOLE DE MUSIQUE

Il a semblé important pour l'ensemble des membres de votre commission communication de la mairie de Villandry de vous présenter l'École de Musique de la Confluence.

En effet, devenue intercommunale depuis quelques années par fusion des écoles de Savonnières et Ballan-Miré, elle draine dorénavant les populations de nos 5 communes de la Confluence dont Villandry. Ses effectifs d'élèves correspondent actuellement à ceux avant fusion des deux écoles. Peu d'élèves de Villandry la fréquentent (8 élèves sur 153 élèves au total). Les inscriptions sont closes pour cette année scolaire, mais nous souhaitons de nouvelles vocations sur Villandry pour la future rentrée scolaire de septembre 2008.

Chaque année, l'École de Musique de la Confluence ouvre ses portes à Ballan-Miré et à Savonnières afin de permettre aux enfants de la Confluence d'aborder les différents instruments enseignés : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, percussions, tambour, batterie, guitare et piano.

La formation musicale est assurée par 13 professeurs avec Sébastien Gras comme directeur. Ils assurent une formation de qualité : instrumentale, solfège et pratiques collectives. Aucun accueil n'est prévu pour l'instant pour de nouveaux adultes, l'accent étant mis sur les enfants.

Les pratiques collectives proposées sont :

- Une chorale
- Un atelier "samba"
- Des ateliers "musique de chambre"
- Un ensemble de guitares classiques
- Un atelier "musiques actuelles"
- Un orchestre junior
- L'Ensemble Musical de la Confluence

Pour les enfants scolarisés en CP, un éveil musical est proposé le mercredi matin à Ballan-Miré et le samedi matin à Savonnières.

A partir du CE1, les enfants peuvent commencer l'instrument, la formation musicale et une pratique collective (chorale ou samba pour les plus jeunes).

Ces formations sont assurées actuellement sur deux sites :

Site de Ballan-Miré,
34, rue du Commerce,
Tel : 02 47 67 56 40
Mob. 06 33 88 57 52

Site de Savonnières,
Complexe des Fontaines,
1er étage.



Souhaitons bonne chance à cette école de musique de la Confluence afin de satisfaire les besoins de formation culturelle de notre territoire.

Contacts :
Communauté de Communes de la Confluence, Mairie de Ballan Miré.

PROJETS DES MANIFESTATIONS 2008 :

- Dimanche 3 mars, 15h,**
Savonnières, Salle des fêtes : concert de l'Ensemble Musical de la Confluence et de l'École de Musique de la Confluence.
- Lundi 17 mars 2008, 18h30,**
Berthenay, Salle des fêtes : audition percussions/guitare.
- Mardi 18 mars 2008, 18h30,**
Savonnières, Salle des fêtes : audition saxophone/batterie.
- Mercredi 19 mars 2008, 18h30,**
Villandry, Salle des fêtes : audition clarinette/flûte.
- Jeudi 20 mars 2008, 18h30,**
Druye, Salle des fêtes : audition trompette/guitare.
- Mercredi 26 mars 2008, 18h30,**
Ballan-Miré, Beauverger : audition piano.
- Samedi 29 mars 2008, 20h30,**
Bourgueil : concert de l'Ensemble musical.
- Dimanche 30 mars 2008, 15h,**
Ballan-Miré, Salle de la Haye : concert de l'Ensemble Musical de la Confluence.
- Vendredi 4 avril, 20h30,**
Savonnières, Salle des fêtes : concert des professeurs.
- Dimanche 27 avril,**
Ballan-Miré, Salle de La Haye : concert Ensemble musical de la Confluence et chorale Jacques de Beaune.
- Vendredi 27 juin, 18h30,**
Ballan-Miré, chapiteau de La Haye : fête de l'École de musique.



DECOUVERTE DU CŒUR DE BALLAN-MIRÉ

Dans le cadre des Journées Européennes, qui se sont déroulées les 15 et 16 septembre 2007, l'association "Patrimoine Vivant - Cher et Loire" a souhaité faire découvrir aux visiteurs le centre bourg de Ballan-Miré. Ainsi, rendez vous leur était donné le dimanche 16 septembre de 14h à 18h sur le parvis de l'église St Venant où des membres de l'association les accueilleraient. La découverte du centre ville était organisée en trois étapes : une visite libre du cœur de ville, une visite guidée de l'Eglise St Venant et une exposition au Pavillon Heller.

Afin de ne rien manquer des particularités patrimoniales de la ville, un plan annoté et illustré était remis aux visiteurs. Ils pouvaient ainsi vaquer librement dans le bourg et remarquer notamment une maison du XVI^{ème} siècle dont la toiture est dite « à la Philibert Delorme », le vieil étang de Ballan-Miré ainsi que la source qui l'alimente, la grange dimière, la prison et les lavoirs...

La visite de l'église était, quant à elle guidée avec des commentaires sur les différents aspects de son histoire, de son clocher et de ses vitraux.

Enfin, la visite du cœur de ville pouvait se terminer au pavillon Heller où l'association présentait une exposition sur l'histoire des sites découverts en ville ainsi que travaux et documentation concernant ses activités.

L'organisation de cette journée, autour du patrimoine de Ballan-Miré a été rendue possible grâce aux différents ouvrages et travaux produits par les Amis de la Bibliothèque, à l'aide de Melle Hocq, de la mairie de Ballan-Miré pour l'accès aux différents sites, à la paroisse sans oublier les particuliers qui nous ont permis d'évoquer leur propriété.



Closerie des Lichanias



Étang de Ballan



Église de Ballan



Pavillon Heller

COMMUNIQUÉS... ASSOCIATION des RIVERAINS LEVEE : LE DANGER

En 2007 les actions de l'association auprès des élus et des services publics, les dossiers et études hydrauliques menés par celle-ci ont été reconnus par son intégration au sein des commissions de la Démarche de Planification Concertée (D.P.C) pour la gestion du risque d'inondation dans le Val de Bréhémont.

C'est la seule association de riverains agréée pour participer à ces travaux menés dans le cadre du projet européen « Freude Am Fluss » (Mieux vivre au bord du fleuve), pour lesquels le Val de Bréhémont a été retenu comme site expérimental. L'influence de l'association n'est pas étrangère à ce choix.

Une action auprès du tribunal administratif est en cours pour que l'Etat ne se décharge pas de l'entretien des rives du Vieux Cher sur des particuliers.

À ce jour, la représentativité de l'association repose sur la qualité de ses travaux et son activisme auprès des différentes parties concernées. Mais ce travail d'un petit groupe ne pourra être totalement productif que s'il est soutenu par un grand nombre d'adhérents.

Donc : Adhérer si vous voulez que les études débouchent sur des actions de terrain !

N'hésitez pas à nous contacter pour connaître l'ensemble des actions menées.

TAFFONNEAU Alexandre, Président : 02.47.95.52.20
KIRPACH Annick, Secrétaire : 02.47.95.55.40
MOREAU Jean-Pierre, correspondant Villandry : 02.47.45.45.31

Vous pouvez accéder aux travaux de la DPC sur : www.freudeamfluss.fr/fre : DPC.php

LA FILLONNERIE...

Après sa mise à l'eau à Orléans en septembre dernier dans le cadre du Festival de Loire 2007, le chaland la Fillonnerie a rejoint le port de Bréhémont jeudi 27 septembre. Il lui aura fallu 4 semaines pour se gonfler d'eau de Loire. A cette occasion, l'association Ancre de Loire a organisé le 3 novembre 2007 sa fête de mise à l'eau. A partir de 14h et jusqu'à la nuit, les quais ont été animés par divers stands, buvettes, expositions, ateliers nœud et matelotage, spectacles (spectacle musical "Bois doux" de la Cie Extravague www.extravague.com) et promenades en bateaux. Une journée festive qui s'est terminée dans la joie et la bonne humeur par un repas et 3 concerts suivis d'une scène ouverte.

Le bateau participera à plusieurs événements dès le printemps 2008, et notamment aux Rencontres du fleuve, voyage culturel insolite le long des rives de la Loire. Lors de cet événement itinérant qui se déroulera du 5 au 15 juin 2008, vous pourrez suivre la flottille de vieux gréements de Varades à Paimboeuf et vous laisser envoûter par les concerts, déambulations, spectacles, ateliers du village découverte, installations et parcours en pleine nature... présents à chaque escale.

Rendez-vous le 5 juin 2008 pour embarquer à bord de cette 2ème édition des rencontres du fleuve et continuer de découvrir la Loire sous un autre regard...

Encombrants en 2008 Du changement dans la collecte

A compter du 1er janvier 2008, les déchets d'équipement électrique et électronique ne seront plus collectés lors de la tournée dite des encombrants.

En effet, le décret du 20 juillet 2005 impose aux collectivités, entre autres, la mise en place d'un traitement et d'une collecte particuliers des déchets d'équipement électrique et électronique (appelés « D3E »).

Ceux-ci se déclinent en trois grandes catégories :

- le froid (climatiseur, réfrigérateur, congélateur...),
- le gros appareil ménager (lave-vaisselle, sèche-linge, lave-linge...),
- les appareils ménagers et les écrans (sèche-cheveux, brosse à dents électrique, perceuse, télévision, téléphone portable...).

Dans la mesure où ces appareils contiennent des composants polluants ou précieux (cadmium, chrome, fluide frigorigère, tube cathodique, or, argent, plomb...), ils nécessitent un traitement spécifique.

Au regard de la législation mise en place, la Communauté de Communes de La Confluence, à compter du 1er janvier 2008, ne collectera donc plus en porte-à-porte les "D3E" lors du ramassage des encombrants.

Deux solutions existent pour vous débarrasser d'un "D3E" :

- Lors de l'achat d'un nouvel équipement électrique et électronique, le vendeur doit vous informer sur le principe des reprises obligatoires du matériel similaire hors d'usage (1 élément vendu pour 1 élément repris).

- La possibilité de déposer, par vos propres moyens, en déchetterie les "D3E" sous la condition de détenir une carte d'accès délivrée gratuitement par la Mairie.

Collecte de vos déchets :

Une communication spécifique sera diffusée dans vos boîtes aux lettres, reprenant bien sûr le calendrier des collectes, accompagné de quelques informations pratiques. Vous retrouverez les règles élémentaires en matière de tri, à quoi ça sert et toutes les nouveautés en terme de collecte.

Attention : si vous ne recevez pas ces documents pour la fin de l'année, allez vite les réclamer à votre mairie, dès les premiers jours de janvier.



Franck Boston

MEMENTO DÉCHETS

Ordures ménagères : enlèvement hebdomadaire le mardi.

Déchets encombrants : ils sont ramassés devant chez vous. Vous êtes limité à 1 mètre cube par foyer et par collecte.
A déposer la veille du ramassage

Prochaines dates 2008 :
31 janvier
2 mai
7 août
13 novembre

Dépôt de papiers, journaux, verres : des containers sont mis à votre disposition en apport volontaire.

Les autres déchets : ils doivent être emportés dans l'une de ces deux déchetteries :

Déchetterie "la Billette"
Route de Monts à Joué-Lès-Tours
Tél. 02.47.73.05.68
Fermée le dimanche et jours fériés

Attention : nouveaux horaires

Déchetterie de Saint-Avertin
ZI n°1 - Les Aubuis,
Rue Paul Langevin
Tél. 02.47.28.83.15
Fermée le mardi, dimanche et jours fériés

Chaque dépôt est limité à 3 m³ à la Billette et 1 m³ à Saint-Avertin.

Nouveaux horaires de la Billette :

| Jour | matin | après-midi | Hiver |
|------------|--------------|----------------------|--------------|
| Lundi : | 9h00 à 11h45 | 14h00 à 18h45 | 17h45 |
| Mardi : | Fermé | 14h00 à 18h45 | 17h45 |
| Mercredi : | 9h00 à 11h45 | 14h00 à 18h45 | 17h45 |
| Jeudi : | 9h00 à 11h45 | Fermé | - |
| Vendredi : | 9h00 à 11h45 | 14h00 à 18h45 | 17h45 |
| Samedi : | 9h00 à 11h45 | 14h00 à 17h45 | 16h45 |

De nouvelles cartes magnétiques vous attendent à votre Mairie pour accéder à la déchetterie.

Renseignements auprès de la Communauté de Communes au 02.47.80.10.00



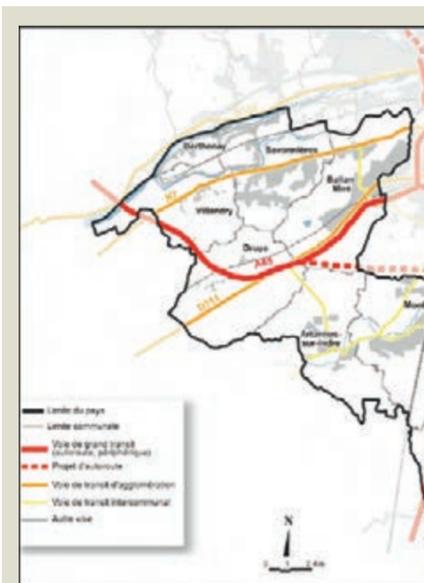


La touche finale...

La fin des travaux sur le presbytère, mis à disposition à la Confluence, appelée "Maison de la Confluence", est proche. Ces travaux ont été financés par la Communauté de Communes. Nous attendons la subvention de la Région Centre qui doit nous être attribuée par l'intermédiaire du contrat de Pays que nous avons signé en septembre (voir ci-contre).

Dans le périmètre, le pignon de la sacristie qui était dans un triste état, a bénéficié d'une restauration dans les règles de l'art et bien méritée. La salle au rez-de-chaussée qui sert de catéchèse pour les enfants de la commune n'en sera que plus saine ! Ces travaux ont été financés par la commune.

LE PAYS INDRE ET



Le Bureau du Pays Indre & Cher :

Président :

Pierre PALAT (Sorigny)

Vices Présidents :

Jacques RABIER (Ballan-Miré) et Bernard MAURICE (Monts)

Membres du bureau :

Francis GAUTHIER (Truyes), Jean Claude LEMIEUX (Ballan-Miré), Bernard LORIDO, (Savonnières) et Joël THALINEAU (Veigné).



CIMETIÈRE COMMUNAL

Le Maire informe que conformément à l'article R.2223-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, relatifs aux reprises de concessions de terrains, il a été procédé dans le cimetière de la commune le vendredi 19 octobre 2007, à 10 heures, à la constatation de l'état d'abandon des concessions perpétuelles qui suivent :

| NOM-PRÉNOM | N° au plan du cimetière | NOM-PRÉNOM | N° au plan du cimetière |
|---------------------------------------|-------------------------|---------------------------------|-------------------------|
| ALLÉE CENTRALE | | | |
| TROSSEAU/MONTMOUSSEAU | 133 | FAVREAU épouse SALMON 1913-1924 | --- |
| FAVEREAU | 144 | SALMON/GOMBERT | 109 |
| BARDU/PETIT | 138 | GUIGNARD | --- |
| MORIETTE/DAUMAY | --- | INCONNU | --- |
| ANGLE NORD EST | | | |
| SALMON Pierre/GRANDPIERRE Pierre | 43 | MUR OUEST | |
| COURVOISIER | 1 | RODAYER/HEGRON/SAMSON | 74 |
| SALMON Louis | --- | TASSE/SALMON | 20 |
| HERPIN Guy | 34 | BOUCARD/DAVONNEAU | 21 |
| LEDUC/TESTU | 26 | ROYER/CHEMALLE | 3 |
| LOY/GIBERT/COLLARD | 49 | DAUME Henri | 6 |
| BATAILLE/BESNARD | 3 | MUR SUD | |
| GRANDPIERRE Pierre | 4 | INCONNU | 13 |
| MUR NORD | | | |
| TESSIER/BLANCHET | 6 | INCONNU | 22 |
| MASSIN Emile-MASSIN Jean- MASSIN Jean | 13B | HOUCROT/PIGNAULT | 148 |
| BORDIER/GASCHEREAU | 7 | LAUMONNIER René | 73 |
| SALMON/GOMBERT | 34 | ALIROT/CORNILLAUD/LEFFRON 4m2 | 24 |
| THOMAS/BESNIER | 8 | MOISIN Pierre | 25 |
| COUPE/QUANTIN | 10 | HUAU/CRETAU | 26 |
| THOMAS Sylvain/Jeanne | 11 | RAHIER/BLOT | 14 |
| GASCON/ROY/TUFFEAU/BODIN | 12 | HERPIN Joseph/LUTREAU Françoise | 27 |
| MENEAU/BLONDEAU | 13 | SIGNOLLET/TESTU | 28 |
| RICHARD/CHERIERE | 14 | LUTREAU/THOMAS | 29 |
| | | PAIMPARÉ | 31 |
| | | BEZARD/DUBLINEAU | 7 |
| | | BARTHELEMY/CORNILLEAU | 15 |

Le présent procès verbal a été affiché à la mairie et à la porte du cimetière le 19 octobre 2007.

Un deuxième constat d'abandon a été opéré le 7/12/2007.

Si, trois ans après cette publicité régulièrement effectuée, la concession est toujours en état d'abandon, le Maire a la faculté de saisir le Conseil Municipal, qui est appelé à décider si la reprise de la concession est prononcée ou non. Dans l'affirmative, le Maire peut prendre un arrêté prononçant la reprise par la commune des terrains affectés à cette concession.

Nous invitons donc les familles de ces concessions à se manifester auprès de la Mairie de Villandry.

Informations paroissiales

Accueil et permanence :

(Nouveau depuis septembre 2007)
La Paroisse NOTRE DAME du CHER vous accueille sur demande uniquement
13, rue du Maréchal Foch,
37510 Ballan-Miré - tél : **02 47 53 00 52**
Les mardi, vendredi de 16h à 18h,
mercredi et samedi de 9h30 à 12h.
Durant les vacances le mardi de 16h à 18h et le samedi de 9h30 à 12h.
e-mail : paroisse.notre.dame.du.cher@orange.fr



Horaires des messes :

Samedi 18h30 à Savonnières de la Toussaint à Pâques
Dimanche 11h00 à Ballan-Miré
En semaine la messe est célébrée (sauf changement)
les Mardi à 18h30 et Vendredi à 9h00 à Ballan-Miré

Célébrations de NOËL

le 24 Décembre 19h00 à Villandry et 21h30 à Ballan-Miré
Le 25 décembre (jour de Noël) 11h à Ballan-Miré



LES JARDINS EN 2008



Association des amis du château et des jardins de Villandry

L'association des amis du château et des jardins de Villandry a été créée en novembre 2004. Elle regroupe actuellement environ 200 membres.

Extrait des statuts :

"Cette association a pour objet de contribuer à la conservation du Château et des Jardins de Villandry, à leur mise en valeur, à la protection de leurs abords ainsi que de participer à l'animation artistique et culturelle du monument, notamment à travers le Festival « Musique et Jardins ». Elle contribuera aux recherches historiques visant à mieux appréhender l'histoire du château de Villandry."

Le président actuel :

Monsieur Philippe CARVALLO,
Né le 15 Février 1942,
à Villandry,
de nationalité française,
demeurant 19 rue Pierre Guérin à Paris 75 016 et qui est retraité.

En 2005 et 2006, l'association a travaillé à la mise en place de l'exposition célébrant le centième anniversaire de la restitution des jardins de la Renaissance par Joachim Carvallo et son épouse Ann Coleman à partir de 1906.

L'un de ses buts pour le futur est de relancer un festival de musique ancienne au château de Villandry et dans le village de Villandry.

En 2007, l'association travaille à une exposition sur Javier de Wyntuisen (cf reproduction de dessins) qui était artiste et architecte paysagiste Sévillan et qui a aidé Joachim Carvallo dans la réalisation des jardins.
Exposition en 2009.

L'association a initié également un contact avec la ville de Don Benito en Espagne d'où est originaire Joachim Carvallo, dans la perspective d'un jumelage. Elle travaille sur la rédaction d'un ouvrage historique retraçant l'évolution architecturale du château de Villandry.

La qualité de membre donne accès gratuitement à la visite du château et des jardins. Les membres sont invités aux inaugurations d'expositions.
La cotisation est de 20 euros.

Henri Carvallo a fait appel pour ce jardin à **Louis Benech**, l'un des grands architectes paysagistes français, qui a dessiné le jardin des triangles et sélectionné la collection de plantes vivaces. **Alix de Saint Venant**, architecte paysager et propriétaire du château de Valmer, a dessiné la structure générale du jardin et adapté l'étoile à huit branches de Joachim Carvallo. **Arnaud de Saint Jouan**, architecte en chef des Monuments Historiques, a dessiné le bassin en forme de soleil, point central du jardin.

L'équipe des jardiniers du château de Villandry, menée par **Patrick Chaudoy** le chef jardinier, a entièrement assuré la réalisation pratique. Cette mise en place a débuté pendant l'hiver 2006/2007. Une première étape a pu être photographiée pendant l'été 2007. Les travaux se termineront au début du Printemps 2008 et **l'inauguration aura lieu le 20 juin 2008**.

Contact : **Henri Carvallo**
villandry@wanadoo.fr



LE CONTRAT DE PAYS



Signature du Contrat Régional de Pays Indre et Cher
le 21 septembre 2007 à la Maison de la Confluence à Villandry
(de gauche à droite et de bas en haut :
P. Palat, D. Rouillet, M. Lezeau, J.M. Bodin, J. Rabier)

CHER...



Le Pays Indre et Cher est un syndicat intercommunal qui a été créé en mai 2005 à l'initiative de deux communautés de communes : la Confluence et le Val de l'Indre, avec pour objectif prioritaire, une contractualisation avec la Région Centre au titre des Contrats Régionaux de Pays. Il regroupe 13 communes : **Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières, Villandry, Artannes-sur-Indre, Evsres-sur-Indre, Montbazou, Monts, Saint-Branches, Sorigny, Truys et Veigné**, soit près de 41 416 habitants (en 2005).

Le Pays n'est pas un échelon administratif supplémentaire, c'est une instance de projet qui n'a pas vocation à assurer de la maîtrise d'ouvrage et à se substituer aux communes ou communautés de communes.

Le 21 septembre 2007 à la Maison de la Confluence à Villandry (ancien presbytère), s'est déroulée la signature du contrat régional de Pays entre Dominique ROULLET, Vice Président du Conseil Régional du Centre et Pierre PALAT, Président du Syndicat Mixte de Pays Indre et Cher.

Deux étapes préalables ont été nécessaires pour cette signature.

- Entre octobre 2005 et octobre 2006, élaboration d'un projet de territoire et validation d'une charte de développement 2006-2016.

- Entre octobre 2006 et septembre 2007, élaboration d'un programme d'actions, fonction des priorités du territoire et de la Région.

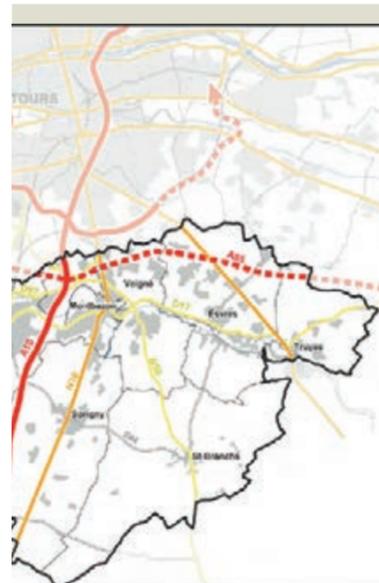
Avec la signature de ce contrat, la Région Centre s'engage à financer pendant les 4 années du Contrat (2007-2011), des projets définis par les élus du territoire et s'inscrivant dans les objectifs régionaux.

Ainsi l'enveloppe de 4 761 000 € est répartie sur 11 actions et va notamment permettre le financement de projets prioritaires tels que :

- La création d'un pôle culturel « Maison de la Confluence » à Villandry
- La création d'une maison du Terroir à Druye
- La réhabilitation de la Grange aux moines de Berthenay
- La réalisation d'une piscine communautaire couverte à Monts
- La réalisation de 2 pôles multi accueil petite enfance à Monts et Veigné
- La création d'un pôle jeunesse à Artannes sur Indre
- La mise en réseau et la création d'une bibliothèque pôle à Sorigny
- L'aménagement d'une salle omnisport à Truys

Ainsi, près de 4 286 000 € seront mobilisés sur la thématique des services à la population et des équipements culturels et sportifs.

En parallèle, des études importantes sont ou vont être lancées pour la mise en place d'une ORAC (Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce), et pour la mise en place d'itinéraires cyclotouristiques et en particulier l'itinéraire "Vallée de l'Indre à Vélo".



Coordonnées :
Syndicat Mixte du Pays Indre & Cher
2, rue Maurice Ravel
Hôtel de ville
5 rue Jean Bonneri
37250 MONTBAZON
Tél. 02 47 26 19 91
ou 06 71 56 57 65
Email :
paysindreetcher@wanadoo.fr





CARREFOUR EN TOURAINE

ZONE DYNAMIQUE ATTRACTIVE !



Depuis sa création en 2001, la Communauté de Communes de "La Confluence" a axé toute sa réflexion en matière économique sur 2 points :

- une reprise de la gestion des zones économiques existantes, à savoir celle de La Gare à SAVONNIÈRES et La Chataigneraie à BALLAN-MIRÉ
- une volonté de créer un seul grand pôle économique sur son territoire, situé au sud-ouest de la Commune de BALLAN-MIRÉ au lieu-dit "La Pontonnière", d'une superficie d'un peu plus de 170 hectares (et 70 hectares sur le territoire de la Commune de DRUYE). Ce projet, baptisé "Carrefour en Touraine" dépasse le cadre de "La Confluence" et s'intègre pleinement dans la politique économique et d'aménagement telle qu'envisagée par le Département. Le Conseil Général a d'ailleurs qualifié cette future zone d'activités économiques « zone départementale à vocation nationale » et apporte un soutien financier.

Il est vrai que ce site répond à la demande des entreprises en matière d'infrastructures routières puisqu'irrigué à terme par 2 axes majeurs : l'autoroute A 85 ANGERS – TOURS – VIERZON et la liaison avec l'A 10 PARIS – BORDEAUX.

En 2005, une étude globale d'aménagement sur l'ensemble du site a été réalisée en prenant en compte toutes les contraintes urbanistiques, techniques, paysagères et environnementales.

A partir de cette étude, il a été décidé de phaser la réalisation. C'est ainsi qu'une autorisation de lotissement a été délivrée en avril 2006 pour une 1^{ère} tranche de 20 hectares avec l'objectif que cette 1^{ère} phase soit la vitrine expérimentale de la zone. Après presque une année de travaux de viabilisation, les 1^{ères} constructions et implantations d'entreprises devraient démarrer d'ici la fin de l'année.

Il faut savoir qu'à ce jour, sur les 15 lots que compte ce 1^{er} lotissement (les lots vont de 3 000 m² à 35 400 m²), 12 ont déjà fait l'objet de contrats de réservation, les 3 autres d'options qui restent à finaliser.

7 dossiers de permis de construire ont déjà été instruits.

Compte tenu de la situation géographique, de la qualité des prestations proposées et la desserte de cette zone économique, d'autres entreprises souhaitent s'installer sur ce site. C'est pourquoi, dès à présent, la réflexion est engagée pour lancer une 2^{ème} voire 3^{ème} tranche...

Dossier à suivre....



Inauguration et ouverture au public le 20 juin 2008

Le jardin du soleil occupera la seule parcelle du domaine de Villandry qui n'était pas encore occupée par un jardin. Il s'étendra sur une ancienne prairie entourée de tilleuls, située sur la plus haute terrasse du château.

De 1908 à 1918, Joachim Carvallo a restitué les jardins de la Renaissance du château de Villandry en remplacement du parc à l'anglaise du XIX^{ème} siècle. Pour cette terrasse il avait conçu un plan de principe.

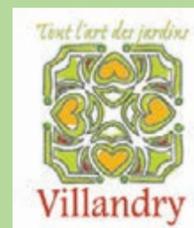
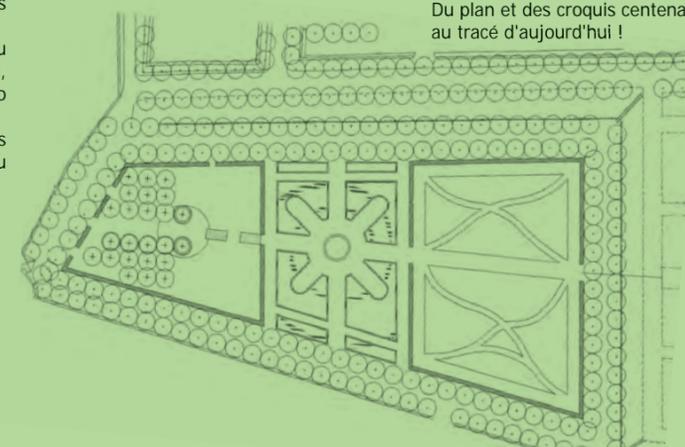
Dans le cadre du centième anniversaire de la recreation des jardins de la Renaissance, Henri Carvallo, l'actuel propriétaire, a souhaité réaliser ce jardin en s'inspirant du dessin de son arrière-grand-père Joachim.

Le jardin du soleil respecte les principes généraux d'organisation des jardins de Villandry et forme un cloître de verdure composé de trois chambres :

- **La chambre des enfants** où sont implantés des jeux de plein air et des pommiers décoratifs,
- **La chambre des collections**, partie centrale du jardin, où l'on trouve un bassin en forme de soleil, l'étoile à huit branches dessinée par Joachim Carvallo ainsi que des massifs de plantes vivaces.
- **La chambre des triangles** où de petites allées enherbées formant des triangles serpentent au milieu des rosiers et arbustes.



Du plan et des croquis centenaires... au tracé d'aujourd'hui !



CHÂTEAU TRAVAIL DE MÉMOIRE

le Jardin du SOLEIL

*Au début du XXe siècle,
les jardins du château de Villandry,
ne ressemblaient pas vraiment
à ceux que nous connaissons
aujourd'hui...*



PNR

LOIRE-ANJOU TOURAINNE

NOTRE PATRIMOINE A DE L'AVENIR



Maison du Parc
7, rue Jeanne d'Arc
49730
Montsoreau
Tel :
02.41.53.66.00
info@parc-loire-anjou-
touraine.fr

Contact PNR
pour la mairie
de Villandry :
M. Henri Carvallo

Congrès des Parcs naturels régionaux 2007, 40 ans de Parcs en Loire-Anjou-Touraine

Au terme d'une année riche en événements pour fêter les 40 ans de création des Parcs naturels régionaux, les 45 parcs de France et d'Outre-Mer se sont réunis dans notre Parc les 3, 4 et 5 octobre dernier.

Pendant 3 jours, 800 participants (élus, techniciens ou partenaires des Parcs) sont venus échanger sur leur vision de l'environnement autour de 4 axes : la biodiversité, les changements climatiques, les mutations de territoire et les paysages culturels. La découverte du Parc Loire-Anjou-Touraine a été un des moments forts du Congrès permettant aux participants d'aller à la rencontre des actions du Parc sur le terrain, des richesses de notre territoire, des hommes qui y vivent et de leur savoir-faire.

En présence des 8 délégations étrangères invitées (USA, Chili, Cameroun,...) et de nombreux élus du territoire, le Congrès s'est terminé par l'allocution de Jean-Louis Borloo, ministre de l'environnement et du développement durable, qui a notamment rappelé le rôle des Parcs naturels régionaux comme interlocuteurs centraux dans le cadre de zones franches environnementales et souligné le travail qu'ils mènent au quotidien en faveur du développement durable.

La Maison d'accueil du Parc, ouverture début 2008

La Maison du Parc ouvrira ses portes à Montsoreau au début de l'année 2008. Destinée en priorité à ceux qui vivent sur le territoire du Parc (habitants, scolaires, associations, professionnels), elle proposera un ensemble d'activités ludiques et pédagogiques permettant de s'informer sur le Parc et de découvrir la spécificité de ses patrimoines. Parmi les animations proposées, une exposition permanente gratuite permettra au public de mieux comprendre la construction des paysages emblématiques de notre région et le rôle important que les hommes y ont joué.

Ce projet se veut aussi exemplaire dans le domaine du respect de l'environnement, qu'il s'agisse de sa construction qui a suivi une démarche HQE (Haute Qualité Environnementale) ou de son futur fonctionnement. Ainsi, l'isolation en chanvre, la chaudière à granulés bois ou les panneaux photovoltaïques ont été privilégiés pour proposer un bâtiment optimisant les consommations énergétiques. Cette Maison sera un lieu de vie et de rencontre pour tous.





GARDERIE : NOUVEAU BUREAU POUR 127 ENFANTS...



Nos Sorcières et Diablotins, de plus en plus nombreux, sont heureux de vous présenter la nouvelle équipe qui les encadre :

Membres du bureau :

Mme **PIRIOU** – Présidente 02 47 43 57 16
Mme **LECUYER** - Vice-Présidente 02 47 43 52 10
Mme **HUARD**, Mme **MAUDET** – Trésorières
Mme **GEAIRON**, Mme **PELTIER**, Mme **VARRET** – Secrétaires
Personnel d'encadrement :
Mme **DENIAU**, Mme **JOLY**, Mme **MICHEL**, Mme **PUAUD**

Que Mme Audureau (ancienne présidente) et Mr Sennegon (ancien trésorier) soient ici remerciés de leur investissement personnel sur plusieurs années.

Avec ses 127 enfants pour 81 familles, notre association a jugé nécessaire de grossir l'équipe d'animation par l'embauche d'une 4ème personne. Ce nouvel effectif permet à l'équipe de fonctionner en binôme auprès de 2 groupes d'enfants : les «Grands» et les «Petits» en leur offrant des activités de bricolage, des ateliers de lecture et autres jeux, plus divers et plus variés. Pour le plus grand plaisir des enfants, nos festivités seront reconduites cette année : Halloween en collaboration avec l'APEEV (déjà passé), «Boum» et Goûter de Noël, Carnaval et Chasse aux Œufs de Pâques. De plus, l'Association participera cette année le 8 Décembre prochain au Téléthon au profit duquel elle mettra en vente les réalisations des enfants : colliers, peinture et collage serviettes sur ardoises et pots, couture et petits coussins en feutrine, ...

ÉTAT CIVIL...

Naissances

Selon la règle, seuls les parents ayant donné leur autorisation, bénéficient d'une information de naissance dans ce bulletin municipal.

Lucie DELLIER

le 11 avril 2007 à Tours,
Les Aubuis

Isaïa BOUKET

le 30 juillet 2007 à Chambray-les-Tours
11 rue de la Mairie

Charline HUET

le 3 août 2007 à Tours
Le Barrage

Shana GOUIN

le 26 août 2007 à Chambray-les-Tours
1 Impasse des Rosiers

Loris MARTIN

le 3 octobre 2007 à Tours
Le Racoupeau

Mariages

**Monsieur PELTIER Bruno et
Madame CERELIS Marie-Noëlle**

Le 23 juin 2007,
La Fevraie

**Monsieur GAILLARD Emmanuel et
Madame SCHMUD Marie-Anne**

Le 13 août 2007
La basse Bergerie

Décès

Madame GAUDOUIN Anne

Le 31 octobre 2007
Le Chat Courant



**L'ACCUEIL de LOISIRS
de la CONFLUENCE**

Les centres de Loisirs sont maintenant dénommés "ACCUEIL de LOISIRS". Celui de la Confluence propose diverses formules durant l'été :

Un accueil à la journée qui s'effectue sur différents lieux

- Pour les 3-12 ans : dans le bâtiment de Villandry près de l'école ; Ouverture du 9 juillet au 3 août. Capacités d'accueil : 60 enfants.

- Pour les enfants scolarisés en maternelle et jusqu'au CE1 inclus à Ballan Miré à la maison de l'enfance (ancienne école Jacques Prévert) ; ouverture du 5 juillet au 31 août, capacité : 100 enfants.

- Pour les enfants à partir du CE2 et les adolescents jusqu'à 16 ans à Ballan Miré au centre Jules Verne. Ouverture du 5 juillet au 31 août. Capacité d'accueil : 70 enfants.

Des séjours et mini-camps d'une nuit

- Séjours 2007 : sports nature à Lathus, équitation à Ruffec, sport nature à Lurais, équitation à Saint Secondin.

- Mini-camp : au centre Jules Verne, à la maison de l'enfance, au camping de la Confluence et à l'étang des Morinières.

L'accueil de loisirs de Villandry remporte un vif succès.

Une équipe de 7 animateurs et 2 directeurs ont accueilli aux environs de 60 enfants durant le mois de juillet 2007 au 6 bis rue de Munat, dans une ambiance chaleureuse et décontractée.

Le mot d'ordre était : « faire en sorte que les enfants se sentent à leur aise et vraiment en vacances », ce qui n'est pas tous les jours facile avec 60 enfants dans une structure.

Mission accomplie avec brio puisque les enfants ont pu faire du théâtre, fabriquer un éléphant en papier mâché, un circuit de voiture de 2 mètres de long, profiter des quelques rayons de soleil pour s'aérer au château de Villandry, aller visiter la ferme de Mme Desmarais, organiser des veillées et des nuits de camps, et encore bien d'autres choses encore...

L'équipe d'animateurs attend de pied ferme l'été prochain pour renouveler cette superbe expérience qu'est de travailler pour et avec les enfants.



**APEEV :
EMBARQUEMENT IMMEDIAT
"Emmenez-moi au bout de la Terre,
Emmenez-moi au Pays des Merveilles..."**



Les poissons récoltés dans les mailles de nos filets ont permis d'envoyer l'ensemble de nos moussaillons vers la découverte du littoral et de ses fonds sous-marins. Après cette année fructueuse dans les eaux de La Rochelle, le nouvel équipage de l'APEEV est prêt à se lancer dans sa nouvelle campagne en mer mais vers quels rivages ? Vous trouverez les cartes postales de nos derniers périples : la fête de fin d'année, la rentrée en Rando pour se remettre en jambes avant un nouveau départ et notre dernière ballade nocturne au clair de lune avant l'embarquement...

"L'Aventure recommence à l'Aurore, Et l'Aurore nous guide en Chemin, l'Aventure c'est le Trésor, Que l'on découvre à chaque Matin"

Nos escales futures ne sont pas en reste et si le cœur vous en dit, vous êtes les bienvenus pour venir nous aider à hisser les voiles. Choisissez parmi la campagne suivante, le petit Week-End, qui en fonction de la marée et de vos envies, fera de vous un de ces marins qui « viennent du bout du monde apportant avec eux des idées vagabondes aux reflets de ciel bleu, de mirages, ... » tout ceci pour l'émerveillement de nos petits mousses :

- Jetons l'ancre en Afrique du Nord, pour une Virée Nocturne le Samedi 24 Novembre 2007 où un Apéritif, Couscous « Maison », Fromage, Salade d'agrumes à la cannelle et son Sablé marocain, Thé à la menthe vous attendent en toute convivialité ;

- Escalade pour le spectacle de Noël préparé par nos mousses le Mardi 18 Décembre 2007 suivi d'un apéritif dinatoire ;

- Débarquement à l'annonce du Printemps, pour jouer quelques deniers au cours de notre Loto, le Samedi 29 Mars 2008 ;

"Ils arrivent le ventre alourdi de fruits, les bateaux"

- Vidons nos malles et tous leurs trésors entassés au cours de nos voyages le Dimanche 8 Juin 2008 lors de notre vide-grenier, sous un soleil de plomb si possible ;

- Enfin, nos moussaillons seront à quai pour nous accueillir lors de notre retour bien mérité : la liesse sera au rendez-vous, chants et danses couleront à flots, ... le Vendredi 27 Juin 2008.

Mais avant tout, l'équipage de l'APEEV est heureux de vous souhaiter de Joyeuses Fêtes de Fin d'Année. **BON VENT ET GARDONS LE CAP !!!!**

Nouvel équipage :

APEEV – 3, rue de Munat – 37 510 Villandry
Mme **LECUYER** – Présidente 02 47 43 52 10
Mr **FONTAINE** - Vice-Président 02 47 45 21 47
Mr **MALVEAU** – Trésorier
Mme **PERUCHON** – Trésorier Adjoint
Mme **GEAIRON** – Secrétaire
Mr **PELTIER** – Secrétaire Adjoint
et la vingtaine de marins...

